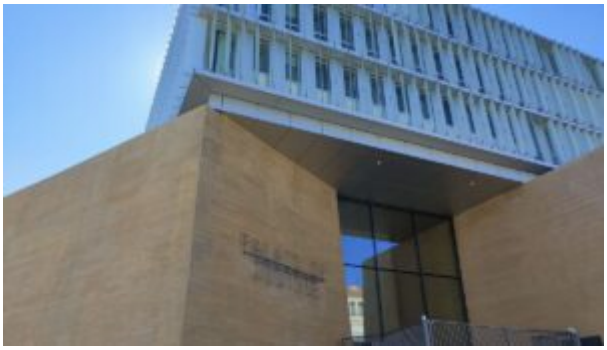
Aix-en-Provence (13) : avoir refusé à trois reprises de rentrer dans son pays, le tribunal condamne un Algérien sous OQTF à trois mois de prison avec maintien en détention

12/07/2026 à 8h41



Après avoir refusé d'embarquer vers l'Algérie à trois reprises alors qu'il était soumis à une obligation de quitter le territoire français (OQTF), un jeune homme de 24 ans a été condamné à trois mois de prison avec maintien en détention par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence.

« Les mois que j'ai passés en France ont détruit ma vie». À la barre du tribunal d'Aix-en-Provence, Boubakeur B., 24 ans tente d'expliquer une situation administrative devenue inextricable. Livreur pour Deliveroo, il reconnaît avoir refusé à trois reprises de monter dans un avion à destination de son pays d'origine, l'Algérie.

Tout commence par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) décidée le 15 juin 2025 par la préfecture du Puy-de-Dôme. La décision relève l'absence de liens stables en

France. À ce moment-là il déclare être séparé de son épouse qui vivrait en Espagne tandis que sa famille se trouve en Algérie. **Le ressortissant algérien était arrivé France en 2025 après une traversée périlleuse en Zodiac depuis l'Espagne.** […]

La Provence